



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 09378

Numéro SIREN : 508 354 453

Nom ou dénomination : 10 MEDIAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2017 sous le numéro de dépôt 22613

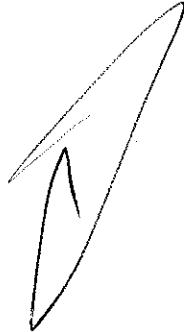
10 MEDIAS SAS

24 RUE EUGENE FLACHAT

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/12/2014

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*



AGIFEX
120 Rue de Charonne

75011 PARIS
01 44 93 78 15



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2014	et clos le	31/12/2014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime fiscal normal	x

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SAS 10 MEDIAS 24 RUE EUGENE FLACHAT 75017 PARIS	Adresse du siège social:
SIRET 5 0 8 3 5 4 4 5 3 0 0 0 5 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Presse sportive	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	0	Déficit
-------------------	------------------------------	---	--------------------------	---	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
----------------------------------	---

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	------------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
--------------------------------------	--------------------------	-------------------------------	--------------------------	-------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------

Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
---------------------------------------	--------------------------	---	--------------------------	--------------------	--------------------------	---	--------------------------

Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
---	--------------------------	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

AGIFEX
120 Rue de Charonne
75011 PARIS Tél: 01 44 93 78 15 Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA Date: 29/04/2015 Lieu PARIS
Signature Qualité et nom du signataire: Le Président
MOULIN MICHEL
Tél:



BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 10 MEDIAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2
Adresse de l'entreprise 24 RUE EUGENE FLACHAT		75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 1 2
Numéro SIRET* 5 0 8 3 5 4 4 5 3 0 0 0 5 4				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 14	N-1 13 11 22 01 31	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	108 884
	Fonds commercial (I)	AH	AI	55 622
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	232
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMobilisations corporelles	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	7 600
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	13 600
	TOTAL (II)	BJ	BK	130 084
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	7 378
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	373 989
	Autres créances (3)	BZ	CA	243 453
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	2 600
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	29 805
	TOTAL (III)	CJ	CK	654 625
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	32 529
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	13 600
	Clause de réserve de propriété :	Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	CR
Dossier N° 100434 en Euros.		Créances :		

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 10 MEDIAS

Néant *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...250...0.0.0....)	DA	3 250 000	3 250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 564 578)	(5 729 588)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	149 528	165 010
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(2 165 050)	(2 314 578)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 462	67 516
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 164 039	2 105 039
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	268 761	445 232
	Dettes fiscales et sociales	DY	183 000	222 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	273 498	312 252
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		239 848
	TOTAL (IV)	EC	2 949 760	3 392 095
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	784 710	1 077 517
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	850 721	1 073 451
	Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP	EH	28 002	35 056

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 10 MEDIAS

Néant

Désignation de l'entreprise : SAS 10 MEDIAS		Exercice N				Néant	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 257	FB		FC	2 257
	Production vendue	FD	390 591	FE		FF	390 591
	biens*					FI	864 176
	services*	FG	740 736	FH	123 440		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 133 584	FK	123 440	FL	1 257 024
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	8 927
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 468
	Autres produits (1) (11)					FQ	949
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 260 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 281
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(7 378)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	37 942
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	570 759
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 113
	Salaires et traitements*					FY	348 657
	Charges sociales (10)					FZ	126 075
	DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*			GA	16 630
	Sur immobilisations		- dotations aux provisions			GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 196
						GF	1 115 275
						GG	145 166
Total des charges d'exploitation (4) (II)							1 664 638
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	95
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
						GU	
						GV	
Total des charges financières (VI)							(95)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	145 166
							173 145

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS 10 MEDIAS

Néant

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	139 661	30 777	108 884	55 622	53 262	95.76
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	1 752	1 752		232	232	100.00-
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 600		7 600	7 600		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 600		13 600	22 923	9 323	40.67-
TOTAL II	162 613	32 529	130 084	86 376	43 708	50.60
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	7 378		7 378		7 378	
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES (3)						
Clients et Comptes rattachés	373 989		373 989	691 863	317 874	45.94-
Autres créances	243 453		243 453	270 947	27 495	10.15-
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités				2 600	2 600	100.00-
Charges constatées d'avance (3)	29 805		29 805	25 730	4 075	15.84
TOTAL III	654 625		654 625	991 141	336 515	33.95
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	817 238	32 529	784 710	1 077 517	292 807	27.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13 600

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014	12	Exercice N-1 31/12/2013	12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	3 250 000		3 250 000			
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		5 564 578	5 729 588	165 010	165 010	2.88
	Report à nouveau			149 528	165 010	15 482	9.38
AUTRES FONDS PROPRES	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)						
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	TOTAL I	2 165 050		2 314 578		149 528	6.46
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	TOTAL II						
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	TOTAL III						
Comptes de Régularisation	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		32 460 28 002 2 164 039	32 460 35 056 2 105 039	7 054 59 000	7 054 59 000	20.12- 2.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
DETTES D'EXPLOITATION	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		268 761 183 000	445 232 222 208	176 472 39 208	176 472 39 208	39.64- 17.64-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		273 498	312 252	38 753	38 753	12.41-
	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	2 949 760		3 392 095		442 335	13.04-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	784 710		1 073 451		292 807	27.17-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

850 721 1 073 451

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N - 31/12/2014			Exercice N-1 31/12/2013		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	2 257		2 257			2 257	
Production vendue de Biens	390 591		390 591	619 281		228 690	36.93-
Production vendue de Services	740 736	123 440	864 176	1 132 342		268 166	23.68-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 133 584	123 440	1 257 024	1 751 623		494 599	28.24-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				8 927		8 927	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 468	50 149		47 682	95.08-
Autres produits			949	27 179		26 229	96.51-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	260 441		1 837 878			577 436	31.42-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			8 281			8 281	
Variation de stock (marchandises)			7 378			7 378	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 942			38 984	50.68-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				76 926			
Autres achats et charges externes *			570 759			413 558	42.01-
Impôts, taxes et versements assimilés			11 113			2 037	15.49-
Salaires et traitements			348 657			41 867	10.72-
Charges sociales			126 075			19 890	13.63-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 630			1 636	10.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 196			35 566	91.75-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 115 275		1 664 638			549 363	33.00-
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	145 166		173 240			28 074	16.21-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014	12	Exercice N-1 31/12/2013	12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Défenses positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		95			95	100.00-
Défenses négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		95			95	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)					95	100.00-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	145 166		173 145		27 979	16.16-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 783			5 376	40.85-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	7 783		13 159		5 376	40.85-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		18 029			2 466	15.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					15 450	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	18 029		31 013		12 984	41.87-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 245		17 854		7 608	42.62-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	14 607		9 718		4 889	50.31-
TOTAL PRODUITS (I+II+V+VII)	1 268 224		1 851 036		582 812	31.49-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 118 696		1 686 027		567 330	33.65-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	149 528		165 010		15 482	9.38-
		8 335			8 728	

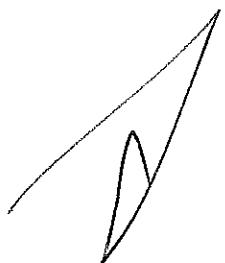
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 MEDIAS SAS
24 RUE EUGENE FLACHAT
75017 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014



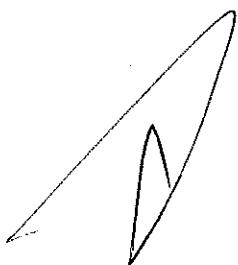
AGIFEX
120 Rue de Charonne

75011 PARIS
01 44 93 78 15

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société est bénéficiaire pour la quatrième année consécutive, ce qui a contribué à son désendettement.

La création du nouveau site Web nous permet au regard des premières constatations positives, d'envisager d'être bien positionné à l'avenir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les contacts établis avec certains pays commencent à porter leurs fruits en 2015, en particulier en Afrique.

La stratégie de développement du Web, nous permet d'être positionner dans un logique de frais fixes réduits, en phase avec les problématiques des activités de presse aujourd'hui.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

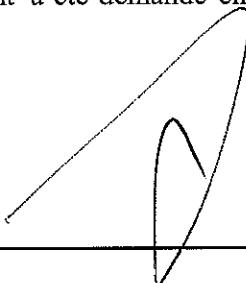
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 607 euros, dont le remboursement a été demandé en 2015.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	1.0000	3 250 000		3 250 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site Web	135 060	25.00

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2^e)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4^e; PCG Art. 831-2)

Le stock de papier a été évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

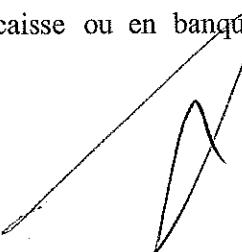
(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1^e et 2^e)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 748
Dettes fiscales et sociales	48 709
Total	60 457

Détail des charges à payer

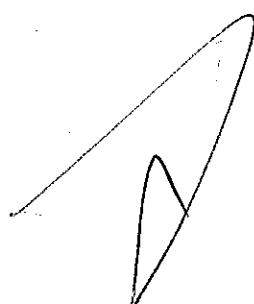
(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Dettes provision pour congés payés	25 894
Charges soc. prov sur congés payés	10 358
Taxe apprentissage	1 991
Taxe sur les véhicules de sociétés	4 965
Contribution formation continue	3 960
C3S	1 541
Fournisseurs factures non parvenues	11 748
Total	60 457

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 805
Total	29 805



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges constatées d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance CIC	2 186		
Loyer Columbus	10 457		
Echanges publicité	17 162		
Total	29 805		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon caution Byskin	6 000	7710000
Total	6 000	
Charges exceptionnelles		
- Prudhommes	11 762	6710000
- Pénalités et amendes	2 751	6712000
Total	14 513	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- divers	1 783	7720000
Total	1 783	

POUVOIR

Je soussigné Michel MOULIN,

Agissant en qualité de président de la société 10 MEDIAS,

Société par Actions simplifiée au capital de 3 250 000 euros, dont le siège social est situé au 24 rue Eugène Flachat à PARIS (75017)

Et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 508 354 453,

Constitue par la présente pour mandataire spécial :

- le cabinet AGIFEX sis à PARIS (75011), 120 Rue de Charonne,
Siret : 44064578600011

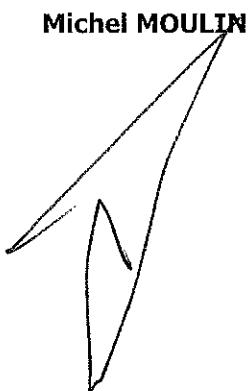
A l'effet d'accomplir en mon nom toutes formalités.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à PARIS,

Le 30 juin 2015.

Michel MOULIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel MOULIN". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'M' at the beginning. It is positioned above a thin, curved line that extends from the bottom left towards the top right.

10 MEDIAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 250 000 euros

Siège social : 24 rue Eugène Flachat

75017 PARIS

508 354 453 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2015

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à 149 528,01 euros, de la manière suivante :

- Une somme de 149 528,01 €
Affectée en totalité au compte "Report à nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Copie certifiée conforme

Le Président



10 MEDIAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 250 000 euros
Siège social : 24 rue Eugène Flachat
75017 PARIS
508 354 453 RCS PARIS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,
Et le trente juin, à dix heures,
Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Monsieur Michel MOULIN préside la séance en sa qualité de président de la société.

Le président constate que les actionnaires présents, ou représentés, possèdent les 3 250 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Commissaire aux comptes, Monsieur Francis GONZALEZ, régulièrement convoqué, est absent.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire et au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture des rapports de gestion et du Commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à 149 528,01 euros, de la manière suivante :

- Une somme de 149 528,01 €
Affectée en totalité au compte "Report à nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

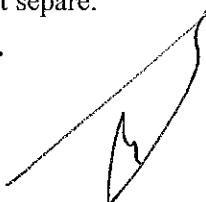
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, en application de l'article L.227-10 du code de commerce, déclare que les conventions visées au présent article font l'objet d'un rapport séparé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, rappelle les mandats des Commissaires aux comptes arrivant à échéance lors de présente assemblée :

- Commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Francis GONZALEZ

5, rue Firmin Gemier 75018 PARIS

- Commissaire aux comptes suppléant :

EXPERTYS AUDIT SARL (482 369 246 RCS MONTPELLIER)

244, rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER

Monsieur Francis GONZALEZ ayant exprimé son souhait de ne pas être renouvelé, l'assemblée générale, décide, par conséquent, de nommer pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes clos de 2020 :

- Commissaire aux comptes titulaire :

EXPERTYS AUDIT SARL (482 369 246 RCS MONTPELLIER)

244, rue Jean Vilar 34090 MONTPELLIER

- Commissaire aux comptes suppléant :

Madame Virginie TOCHE

44 rue Ginoux - 75015 PARIS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que, le président n'a perçu aucune rémunération titre de l'exercice écoulé, outre le remboursement de ses frais sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

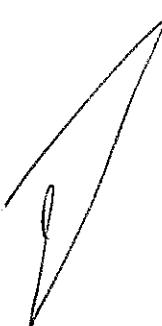
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.



Le président

10 MEDIAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 250 000 euros
Siège social : 24 rue Eugène Flachat
75017 PARIS
508 354 453 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles	108 884	55 622	95.76
Immobilisations corporelles		232	-100.00
-Autres participations	7 600	7 600	
Immobilisations financières	13 600	22 923	-40.67
ACTIF IMMOBILISE	130 084	86 376	50.60
Créances diverses	624 820	962 810	-35.10
Disponibilités		2 600	-100.00
Charges constatées d'avance	29 805	25 730	15.84
ACTIF CIRCULANT	654 625	991 141	-33.95
TOTAL ACTIF	784 710	1 077 517	-27.17

BILAN PASSIF			
Capital social	3 250 000	3 250 000	
Report à nouveau	-5 564 578	-5 729 588	2.88
Résultat de l'exercice	149 528	165 010	-9.38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-2 165 050	-2 314 578	6.46
Concours bancaires courants	28 002	35 056	-20.12
Dettes	2 921 758	3 117 191	-6.27
Produits constatés d'avance		239 848	-100.00
TOTAL DETTES	2 949 760	3 392 095	-13.04
TOTAL PASSIF	784 710	1 077 517	-27.17

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	1 257 024	1 751 623	-28.24
Coût des achats et charges externes	609 604	1 061 243	
VALEUR AJOUTEE	647 420	690 380	-6.22
Subventions d'exploitation		8 927	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	11 113	13 150	-15.49
Charges de personnel	474 732	536 490	-11.51
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	161 575	149 668	7.96
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 468	50 149	-95.08
Autres produits	949	27 179	-96.51
Dotations aux amortissements	16 630	14 993	10.91
Autres charges	3 196	38 762	-91.75
RESULTAT D'EXPLOITATION	145 166	173 240	-16.21
Résultat financier		-95	100.00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	145 166	173 145	-16.16
Résultat exceptionnel	-10 245	-17 854	42.62
Impôts sur les bénéfices	-14 607	-9 718	-50.31
RESULTAT NET COMPTABLE	149 528	165 010	-9.38

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 257 024 € contre 1 751 623 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de -28,24 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 115 275 €, après dotations amortissements et provisions pour un montant de 16 630 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 536 490 €, à 474 732 marquant une baisse de -11,51 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 145 166 € contre 173 240 € pour l'exercice précédent, marquant une baisse de -16,21 %.

Le résultat exceptionnel quant à lui s'élève à un montant de -10 245 €, contre -17 854 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de 149 528 €, représentant 11,90 % du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2014.

Ce résultat se trouve en baisse de -9,38 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui représentait un bénéfice de 165 010 €, soit 9,42% du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2013.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous sommes relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé. Nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 149 528,01 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de 149 528,01 €
Affectée en totalité au compte "Report à nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous vous informons que les conventions visées font l'objet d'un rapport séparé.

Détention du capital social par les salariés

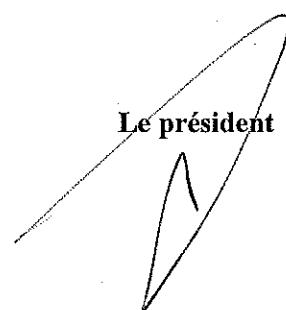
Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Rémunération de la présidence

Nous rappelons que, le président n'a perçu aucune rémunération titre de l'exercice écoulé, outre le remboursement de leurs frais sur présentation de justificatifs.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Le président". It is enclosed in a large, roughly drawn oval shape.

SAS 10MEDIAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL DE 3 250 000 EUROS

24 Rue Eugène Flachat – 75017 PARIS

RCS : 508 354 453

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les Comptes Annuels de l'Exercice clos le 31 Décembre 2014

Francis GONZALEZ

5 Rue Firmin Gémier – 75018 PARIS

Tél : 01 42 28 43 59

Fax : 01 42 28 85 98

Commissaire Aux Comptes Inserit

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes

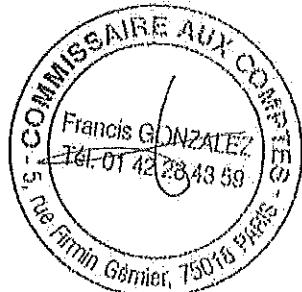
Du ressort de la Cour d'Appel de PARIS

S.A.S. 10 MEDIAS

*24 rue Eugène FLACHAT
75 017 PARIS*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014



S.A.S. 10 MEDIAS

24 rue Eugène FLACHAT
75 017 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2014

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 10 MEDIAS SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les principes comptables retenus par l'entité ou le groupe ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- il n'existe pas d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur est apparue importante au commissaire aux comptes ;
- aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 Juin 2015

*Francis GONZALEZ
Commissaire aux comptes*

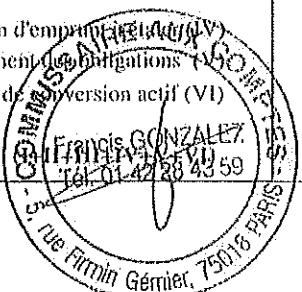


BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2014 2			Exercice N-1 31/12/2013 2		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (1)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, Brevets et droits similaires	139 661	30 777	108 884	55 622	53 262	95.76	
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	1 752	1 752		232	232	100.00	
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	7 600		7 600	7 600	7 600		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 600		13 600	22 923	9 323	40.67	
TOTAL II	162 613	32 529	130 084	86 376	43 708	50.60	
STOCKS ET EN COURS							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises	7 378		7 378		7 378		
Avances et acomptes versés sur commandes							
CRÉANCES (3)							
Clients et Comptes rattachés	373 989		373 989	691 863	317 874	45.94	
Autres créances	243 453		243 453	270 947	27 495	10.15	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités							
Charges constatées d'avance (3)	29 805		29 805	25 730	4 075	15.84	
TOTAL III	654 625		654 625	991 141	336 515	33.95	
Frais d'émission d'emprunt (VI)							
Primes de remboursement des obligations (VII)							
Ecarts de couverture actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL	817 238	32 529	784 710	1 077 517	292 807	27.17	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13 600



BILAN PASSIF

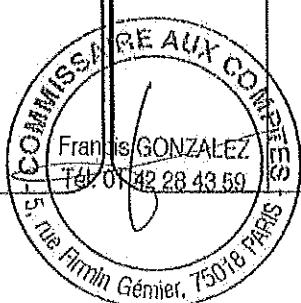
PASSIF		Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 250 000	3 250 000		
	TOTAL I	2 165 050	2 314 578	149 528	6.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	32 460 28 002 2 164 039	32 460 35 056 2 105 039	7 054 59 000	20.12 2.80
	TOTAL IV	2 949 760	3 392 095	442 335	13.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) TOTAL V Ecarts de conversion passif (%) TOTAL GENERAL (1) François GONZALEZ Tél. 01 49 28 49 50	784 710	1 077 517	292 807	27.17
		850 721	1 073 451		

(1) Dettes et produits d'avance à échéance ultérieure

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014			Exercice N-1 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Ventes de marchandises	2 257		2 257			2 257	
Production vendue de Biens	390 591		390 591	619 281		228 690-	36.93-
Production vendue de Services	740 736	123 440	864 176	1 132 342		268 166-	23.68-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 133 584	123 440	1 257 024	1 751 623		494 599-	28.24-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				8 927		8 927-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 468	50 149		47 682-	95.08-
Autres produits			949	27 179		26 229-	96.51-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 260 441			1 837 878		577 436-	31.42-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			8 281			8 281	
Variation de stock (marchandises)			7 378-			7 378-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 942		76 926	38 984-	50.68-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			570 759		984 317	413 558-	42.01-
Impôts, taxes et versements assimilés			11 113		13 150	2 037-	15.49-
Salaires et traitements			348 657		390 525	41 867-	10.72-
Charges sociales			126 075		145 965	19 890-	13.63-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 630		14 993	1 636	10.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 196		38 762	35 566-	91.75-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 115 275			1 664 638		549 363-	33.00-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			145 166		173 240	28 074-	16.21-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

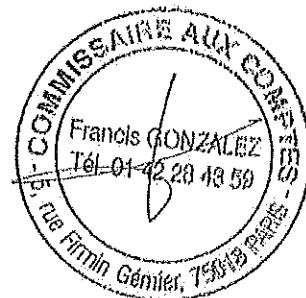
	Exercice N 31/12/2014	Exercice N-1 31/12/2013	Ecart N / N-1
	12	12	Euros %
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Défenses positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL V			
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	95	95	100,00-
Défenses négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL VI	95	95	100,00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		95	95
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I+II+III+IV+V+VI)	145 186	173 145	27 979 - 16.16-
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 783	13 159	5 376 - 40.85-
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
TOTAL VII	7 783	13 159	5 376 - 40.85-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 029	15 563	2 466 15.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 450	15 450 - 100,00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII	18 029	31 013	12 984 - 41.87-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	10 245	17 854	7 608 42.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	14 607	9 718	4 889 - 50.31-
TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII+IX+X)	1 268 224	1 851 036	582 812 - 31.49-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+V+VI+VII+VIII+IX+X)	1 118 696	1 686 027	567 330 - 33.65-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	149 528	165 010	15 482 - 9.38-

* Y compris : Redevance de crédit bail immobile
** Redevance de crédit bail immobile
(3) Dont intérêts concernant les entreprises filiales
(4) Dont intérêts concernant les entreprises affiliées

19 MEDIAS SAS
24 RUE EUGÈNE FLACIAT
75017 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

AGIFEX
120 Rue de Charonne
75011 PARIS
01 44 93 78 15



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales X
Permanence ou changement de méthodes X
Informations complémentaires (CICE) X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations X
Etat des amortissements X
Etat des provisions X
Etat des échéances des créances et des dettes X
Composition du capital social X
Autres immobilisations incorporelles X
Evaluation des immobilisations corporelles X
Evaluation des amortissements X
Titres immobilisés X
Evaluation des matières et marchandises X
Evaluation des créances et des dettes X
Dépréciation des créances X
Disponibilités en Euros X
Charges à payer X
Détail des charges à payer X
Charges et produits constatés d'avance X
Détail des charges constatées d'avance X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels X
Produits et charges sur exercices antérieurs X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3^e)

La société est bénéficiaire pour la quatrième année consécutive, ce qui a contribué à son désendettement.

La création du nouveau site Web nous permet au regard des premières constatations positives, d'envisager d'être bien positionné à l'avenir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS À LA CLOTURE

Les contacts établis avec certains pays commencent à porter leurs fruits en 2015, en particulier en Afrique.

La stratégie de développement du Web, nous permet d'être positionner dans un logique de frais fixes réduits, en phase avec les problématiques des activités de presse aujourd'hui.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1^e et 2^e; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 607 euros, dont le remboursement a été demandé en 2015.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crées	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	3 250 000			3 250 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site Web	135 060	25.00

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2^e)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4^e; PCG Art. 831-2)

Le stock de papier a été évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1^e et 2^e)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 748
Dettes fiscales et sociales	48 709
Total	60 457

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Dettes provision pour congés payés	25 894
Charges soc. prov sur congés payés	10 358
Taxe apprentissage	1 991
Taxe sur les véhicules de sociétés	4 965
Contribution formation continue	3 960
C3S	1 541
Fournisseurs factures non parvenues	11 748
Total	60 457

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 805
Total	29 805



ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges constatées d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance CIC	2 186		
Loyer Columbus	10 457		
Echanges publicité	17 162		
Total	29 805		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon caution Byskin	6 000	7710000
Total	6 000	
Charges exceptionnelles		
- Prudhommes	11 762	6710000
- Pénalités et amendes	2 751	6712000
Total	14 513	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- divers	1 783	7720000
Total	1 783	

